



synergie

LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

JEUDI 9 NOVEMBRE 2023



Qui sommes nous ?

Association créée en 2009, dans le but de fédérer les entreprises de Nouvelle Calédonie impliquées dans la transition énergétique du territoire



NOS ACTIONS SUR LA MOBILITÉ

■ Electromobilité

2022 - mise en oeuvre

Feuille de route, 3 thématiques 15 actions

- Recharge
- Fiscalité
- Communication

Création d'un comité de pilotage du plan d'action par l'ACE.

2023 - bilan

- AAP bornes de recharges (100 points de charge ouverts au public)
- Prime véhicule électrique pour les particuliers
- ...



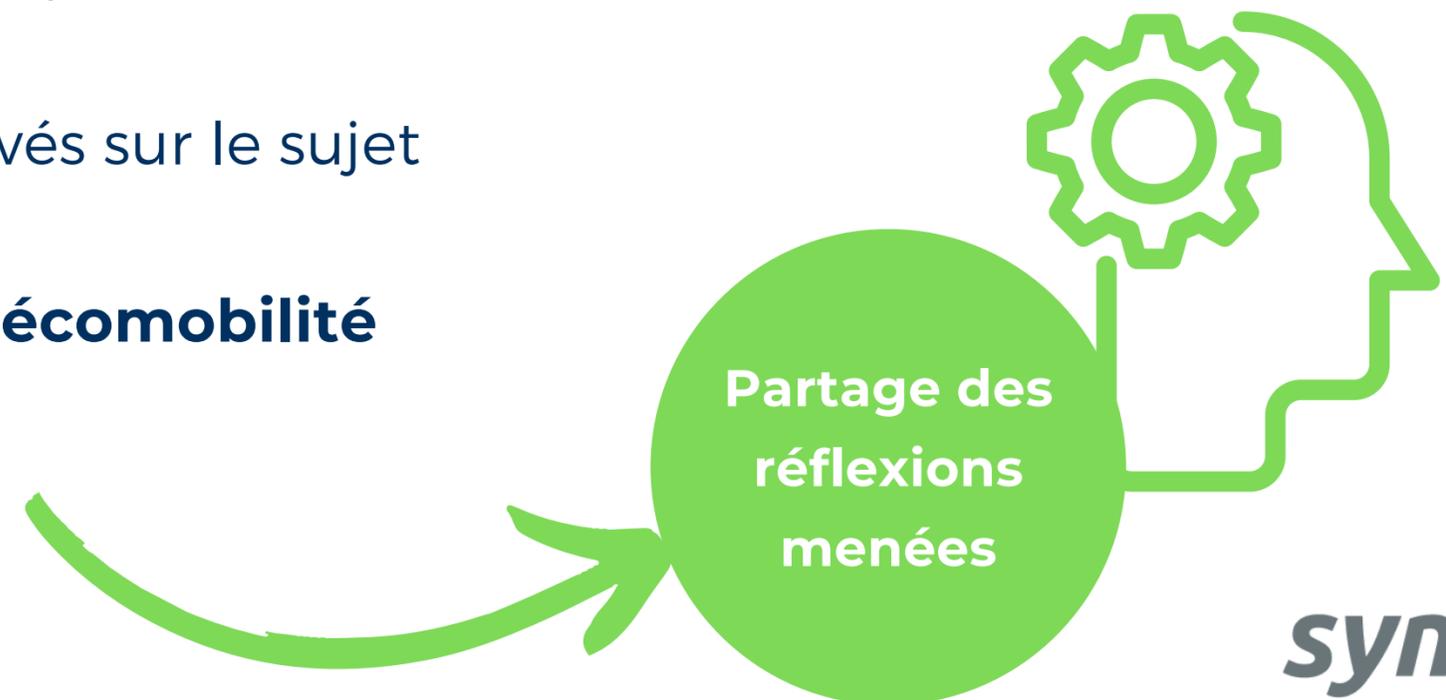
NOS ACTIONS SUR LA MOBILITÉ

■ Ecomobilité

Partant du constat de :

- l'impossibilité d'atteindre les objectifs avec uniquement l'électromobilité
- la nécessité de travailler la mobilité de façon plus large pour tous les publics
- la dynamique des acteurs publics et privés sur le sujet

--> Synergie **propose une feuille de route écomobilité**



COMMENT AGIR EFFICACEMENT SUR L'ECOMOBILITE ?

Penser la MOBILITE de façon globale

Ouvrer sur les 5 leviers de la décarbonation



Positionner chaque MODE sur sa zone de pertinence



QUELLES ACTIONS DEJA ENGAGEES PAR LES ACTEURS EN NOUVELLE-CALEDONIE ?

■ Les collectivités



Aménagements cyclables



Amélioration offre de transport en commun



Plans de Mobilité Employeurs



Bornes de recharges pour VE



Transport maritime



Optimisation et verdissement des flottes de véhicules



Télétravail, visio, tiers-lieux



Services de mobilité : triporteur, autopartage, etc...



Plate-forme de covoiturage (WIGO)

POUR ALLER + LOIN : PROPOSITION D'UNE FEUILLE DE ROUTE

■ 3 thématiques / 13 actions

- **INCITER**

Des incitations pour salariés et employeurs : forfait mobilité, incitations fiscales

Une entité pays unique + Un comité écomobilité

Des moyens de financement pérennes : fonds mobilité, CEE, etc...

- **AMENAGER**

Aménagements "modes verts"

Zones "zéro émissions"

Pacte mobilité qui engage les collectivités

- **REGLEMENTER**

Plan de communication / Sensibilisation

Une loi de type loi LOM pour inscrire ces principes

Des règles d'urbanisme favorables à l'écomobilité

NOUS CONTACTER

synergie



CLUSTER@SYNERGIE.NC



79.02.30



CATHERINE.GLANOIS@TILT.NC



75.95.99



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**



synergie